

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2022/2023

### **✚ ABONNEMENT ÉTUDIANTS, STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTIS OU SERVICE CIVIQUE DE MOINS DE 26 ANS**

**Nouveauté 2022/2023 : Attention, la mairie ne procède plus aux inscriptions, veuillez vous rendre dans l'une des boutiques de la Métropole Mobilité, muni des pièces justificatives**

#### 2 abonnements possibles :

- Pass annuel au réseau LE CAR : 210,00 €
- Pass Métropole annuel : 360,00 € (paiement mensualisé possible à 30€/mois)

#### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Carte de transport
- Photo d'identité norme CNI pour tout nouvel abonnement
- Certificat de scolarité

LE PASS METROPOLITAIN est un abonnement unique sur la Métropole qui donne accès à tous les réseaux métropolitains hors TER et LER.

Vous pouvez payer en une seule fois ou mensuellement dans les boutiques La Métropole Mobilité, les espaces de vente RTM ou sur [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)

**Pour les abonnements annuels payés en une fois**, l'étudiant doit se présenter d'abord au Guichet Unique de la Mairie, muni des pièces justificatives afin de retirer le formulaire à présenter en boutique.

La commune participe à hauteur de 60,00 € par abonnement sous présentation de l'attestation de paiement, CNI de l'élève et un RIB au Guichet Unique de la Mairie.

**PLUS D'INFORMATION sur [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com) ou 0 800 713 137  
(service et appel gratuits)**